

Le Guignol anti-républicain



On a connu une assez longue période de paix intérieure, on ce qui concerne la question religieuse.

Mais depuis les élections de Mai dernier, c'est-à-dire depuis que la réaction n'est plus au pouvoir, la question religieuse est remise à tout propos sur le tapis.

Au cours d'une grande manifestation organisée à Bordeaux, sous la présidence de M. de la Tour du Pin...

Nous ne le croyons pas. Quant à nous, nous pensons qu'il y a des tâches plus pressées à accomplir que de ranimer les discordes d'opinion entre Français.

Eug. GUILLAUME.

LES BIENFAITS DE L'ORGANISATION SYNDICALE DANS LE TEXTILE LILLOIS

Depuis sa fondation en 1880, le Syndicat textile lillois n'a cessé de mener une action féconde pour le mieux-être des travailleurs

« Lutter sans cesse et constamment sur la brèche pour toujours améliorer le sort des travailleurs ».

Le syndicat textile de Lille, a été de toutes les luttes, il continue son action féconde. Il peut être fier de son passé, comme on peut avoir foi et confiance en son avenir.

Quarante-cinq années de lutte. En 1880, Gustave DELORY aujourd'hui, maître de Lille, fusionnant, en une seule organisation plusieurs embryons de groupements de défense ouvrière textile, déjà existants.

La Chambre syndicale, ouvrière, de l'industrie textile de Lille et environs était née. Elle est devenue toutes les organisations nées de sa naissance.

De 1880 à 1898, de nombreuses grèves partielles égalent cependant. Les résultats ne répondent pas toujours aux espoirs.

En 1898, une grève éclate à la Société cotonnière d'Hellemmes. Il s'agit d'obtenir une augmentation de salaire de 4%.

Deux ans plus tard, en 1900, les mouvements grévistes se succèdent. Les salariés du textile veulent secouer le joug qui pèse sur eux.

En 1903, nouvelle grève ! Les salariés ont fait insurrection. Fleury CRETON, secrétaire prend la tête du mouvement.

En 1903 à 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

En 1914, le syndicat qui ne cesse de prospérer soutient de nombreuses luttes partielles dans le tissage et la filature.

Des crimes dans le Nord et le Pas-de-Calais

Tragique querelle de bateliers à Beuvry

Pour défendre son mari une femme tua un homme

Nous assistons à une recrudescence de criminalité. Le semaine dernière, à Haillécourt, un polonais égorgé un de ses compatriotes ; à Auchel, un polonais également, attaqua la nuit, à coups de revolver des compatriotes pour les voler.

Hier lundi, un meurtre fut commis au quel du Rivage des Mines de Noux à Beuvry, au cours d'une discussion entre maritimes, une femme blessa mortellement à coups de revolver l'antagoniste de son mari.

Voici les faits : Depuis environ une semaine sont amarrés à la tête, les bateaux « Gustave » et « Anne colonel Saint-Agnès », qui attendent leur tour de charger de houille.

Une discussion violente. Pour descendre à terre ou remonter sur leur bateau, chacun de ces contremaitres avait jeté une échelle sur la berge, appuyée en face et contre leur cabine.

Les deux hommes en étaient arrivés à un vil état de surexcitation. La femme de Cossiaux, qui était restée au fond de la cabine et croyait son mari en danger, s'exaspéra.

Mortellement blessé. Se sentant atteint, Gournelen regagna son bateau, disant à sa femme qu'il venait de recevoir une balle de revolver, puis il s'écroula sans connaissance.

Une plainte au commissaire de police. Cette scène s'étant passée dans la nuit et un peu à l'écart, ne fut d'abord pas ébruitée.

Des coups de feu. Les deux hommes en étaient arrivés à un vil état de surexcitation. La femme de Cossiaux, qui était restée au fond de la cabine et croyait son mari en danger, s'exaspéra.

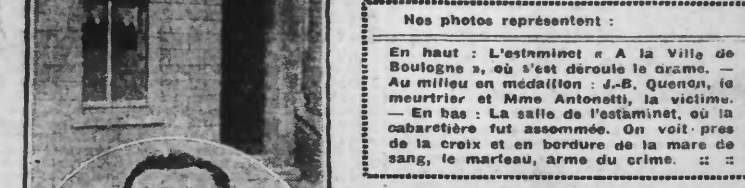
Une jeune fille tuée d'un coup de fusil. Clermont-Ferrand, 16. — A Saint-Etienne-des-Champs, trois jeunes filles eurent la malheureuse idée d'établir en hommes pour aller faire peur à un vieillard.

Un infirme assommé dans un café à Paris. Pour se venger d'une farce dont il venait d'être la victime, un mécanicien a tué un de ses camarades, hier, à minuit, dans un café de la rue Pierre, à Saint-Ouen.

Descente du Parquet. Le meurtre était aussitôt conduit au tribunal municipal de Beuvry. Le Parquet de Béthune, prévenu, arriva dans l'après-midi sur les lieux du drame.

La santé de M. Herriot. Paris, 16. — La Présidence du Conseil communique le bulletin suivant sur l'état de santé de M. Herriot : L'opération persiste mais nécessite toujours l'immobilisation au lit.

Le double drame de Quiévrechain



En haut : L'estaminet « A la Ville de Boulogne », où s'est déroulé le drame. — Au milieu en médaillon : J.-B. Quenon, le meurtrier et Mme Antonetti, la victime. En bas : La salle de l'estaminet, où la cabaretière fut assassinée. On voit près de la croix et en bordure de la mare de sang, le marteau, arme du crime.

Nous avons relaté hier ce double drame. Amoureux repoussé, le cordonnier J.-B. Quenon, âgé de 48 ans, originaire d'Elouges (Belgique), a assommé chez elle, à coups de marteau, Mme Jeanne Antonetti Legend, 29 ans, originaire de Nesles (Somme), cabaretière à Quiévrechain et alla ensuite se pendre dans un bois voisin.

Mme Antonetti qui avait été transportée immédiatement à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes dans un état grave, a passé d'une façon satisfaisante la journée de mercredi. Son état, s'est nettement amélioré.

La Chambre vote la loi d'amnistie par 365 voix contre 120

M. Malvy, au sujet de l'affaire du "Bonnet Rouge" amet M. Poincaré en cause

Paris, 16. — La Chambre a poursuivi la discussion de la loi d'amnistie devant le Sénat. Elle a examiné le cas Malvy, ancien ministre de l'Intérieur, condamné par la Haute-Cour pour l'affaire du « Bonnet Rouge ».

Le cas Malvy. M. YBARNEGARAY demande la disjonction du texte de l'article 2 relatif aux cas MALVY et CAILLAUX.

Je suis en mesure, ajoute M. MALVY, de préciser certains points secrets de nature à éclairer l'opinion publique sur les faits qui m'ont été reprochés.

Je demande justice et vérité. Je suis en mesure, ajoute M. MALVY, de préciser certains points secrets de nature à éclairer l'opinion publique sur les faits qui m'ont été reprochés.

Je suis en mesure, ajoute M. MALVY, de préciser certains points secrets de nature à éclairer l'opinion publique sur les faits qui m'ont été reprochés.

Je suis en mesure, ajoute M. MALVY, de préciser certains points secrets de nature à éclairer l'opinion publique sur les faits qui m'ont été reprochés.

Je suis en mesure, ajoute M. MALVY, de préciser certains points secrets de nature à éclairer l'opinion publique sur les faits qui m'ont été reprochés.

Je suis en mesure, ajoute M. MALVY, de préciser certains points secrets de nature à éclairer l'opinion publique sur les faits qui m'ont été reprochés.